# TERME DE REFERENCE

**Prestataire de service pour le renforcement de compétences aux techniques de plaidoyer et communication de membres et intervenants associatifs sur les violences et discriminations vécues par les Mères Célibataires et leurs enfants**

1. **ANTECEDENTS**

## Le projet « Rhizhommes : protection et promotion des droits des mères célibataires et femmes vulnérables au Maroc », financé par le CFD, vise à réduire les violences et les obstacles d’accès aux droits subis par les mères célibataires et leurs enfants au Maroc. Il sera mis en œuvre durant 36 mois par 100% Mamans, une association marocaine légitimée pour son expérience d’intervention auprès des mères célibataires et leurs enfants au Maroc

## Le projet est principalement implémenté dans la ville de Tanger, Les actions de plaidoyer visent à toucher les acteurs locaux de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, mais également les décideurs nationaux basés à Rabat. D’autres associations présentes dans différentes villes du Maroc, comme Casablanca, Marrakech, Essaouira sont associés au projet à travers l’Alliance des associations de défense des droits des mères célibataires et de leurs enfants crée en 2022 par 100% Mamans, Solidarité Féminine et INSAF. …

## Le projet vise en premier lieu à :

## - protéger 600 mères célibataires et leurs enfants grâce à leur prise en charge et accompagnement par les services psycho-sociaux et juridiques de proximité de 100% Mamans ; ces femmes seront également accompagnées et formées à défendre leurs droits.

## - développer et renforcer la reconnaissance spécifique, la promotion et le respect des droits des mères célibataires au Maroc.

## - garantir la reconnaissance des droits des mères célibataires et de leurs enfants dans les réformes législatives en cours et de promouvoir l’égalité des droits.

## Renforcer les compétences de l’équipe et proposer une campagne de plaidoyer d’envergure nationale à travers des actions de formation au profit du personnel de 100% Mamans, les représentantes communautaires (marocaines et migrantes) et les professionnels d’autres associations partenaires

## 3. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

Le prestataire sélectionné pour cette mission aura comme objectif d’accompagner l’association dans l’actualisation et mise en œuvre de son plan de plaidoyer ainsi que du plaidoyer collectif mené avec les autres associations de l’Alliance en renforçant  **les compétences de ses membres, et des représentantes communautaires aux techniques de plaidoyer.**

Il se chargera aussi de soutenir l’association et ses partenaires dans la rédaction du rapport annuel sur les violences et obstacles aux droits subis par les mères et leurs enfants sur la base des indicateurs harmonisés et de la base de données renseignées par les associations membres de l’alliance ainsi que d’un mémorandum collectif

**Il sera également chargé d’accompagné l’association dans la définition et mise en œuvre d’une campagne nationale de sensibilisation et de communication, sur les réseaux sociaux et la presse, sur les violences et les discriminations vécues par les mères célibataires et leurs enfants**.

**5. CALENDRIER**

La mission et l’ensemble des activités seront développés entre le septembre 2023 et février 2024 sur la base de la note méthodologique et le calendrier accordés entre le prestataire et les associations partenaires

**6. PRODUITS ET LIVRABLES ATTENDUS**

**- Note méthodologique et proposition budgétaire**

**- Calendrier prévisionnel –échéancier**

**- Plan de renforcement de compétences**

**- modules de formation et outils**

**- Plan de plaidoyer et plan d’action**

**- Mémorandum**

## 7. PROFIL DU CONSULTANT

Cette consultation sera conduite par un.e consultant.e répondant aux critères suivants :

* Expérience avérée en plaidoyer et communication sur le sujet des droits humains et des droits de la femme
* Très bonne connaissance de l’écosystème public et associatif marocain ;
* Expérience en accompagnement d’associations et des organismes sur la thématique du plaidoyer et en la réalisation des livrables.
* Expérience réussie en l´élaboration et le suivi d´un plan de plaidoyer ;

## 8. PRESENTATION DE L’OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

Les propositions devront contenir :

* Une proposition technique du. de la consultant.e
* Une proposition budgétaire
* CV détaillé du.de la consultant. e
* Références du.de la consultant. e

Elles seront envoyées avant le 15 juillet aux mails suivants : [chokriihind@gmail.com](mailto:chokriihind@gmail.com)

[rs.plaidoyer.100mamans@gmail.com](mailto:rs.plaidoyer.100mamans@gmail.com)